

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 30 septembre 2025 à 18 h 45 au local 326 du pavillon du Méandre.

Étaient présents :

Madame Marie-Claude Breton, directrice
Monsieur Sébastien Bougault, directeur adjoint
Madame Sabrina Thibault, directrice adjointe
Madame Tanya Paquet, membre parent, présidente
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent, vice-présidente
Monsieur Thomas Lhomme, membre parent
Madame Grace Lopes, membre parent
Monsieur Carl Hardy, membre parent
Madame Marie-Annie Rinfret, enseignante en 6^e année
Madame Céline Bourret, enseignante au préscolaire
Madame Laurence Mercier, enseignante en 3^e/ 4^e année
Madame Émilie Ouellet, enseignante DSPS
Madame Julie Lavoie, orthophoniste
Madame Catherine Boulianne, secrétaire
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté

Étaient absents :

Madame Abicha Bekbouti, membre parent substitut
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Madame Widad El Mensouri, membre parent substitut
Madame Dany Jean, membre parent

Invité :

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h56.

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Breton constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Elle invite chacun des membres à se présenter. Elle anime la rencontre jusqu'à l'élection à la présidence.

2. Adoption de l'ordre du jour du 30 septembre 2025

Madame Breton fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté avec l'ajout des points suivants :

5.4 Élection d'un représentant au comité de parents

17 Autres sujets :

- 17.1 Impact des coupures budgétaires
- 17.2 Sécurité aux abords de l'école
- 17.3 Temps d'écran

Proposé par : Thomas Lhomme

Appuyé par : Grace Lopes

3. Questions du public

Aucun invité

4. Nomination d'un représentant de la communauté

Madame Tanya Paquet propose madame Jacinthe Larochelle comme représentante de la communauté. Madame Larochelle accepte ce poste.

Elle est élue à l'unanimité.

5. Élections

5.1 Élection à la présidence

Madame Breton explique brièvement en quoi consiste le rôle de président(e). Elle préside la rencontre jusqu'à l'élection au poste de président(e).

Madame Marie-Ève Dubois propose madame Tanya Paquet au poste de présidente. Aucune autre proposition n'est soumise.

Madame Paquet accepte le poste.

Elle est élue à l'unanimité.

5.2 Élection à la vice-présidence

Madame Breton explique brièvement en quoi consiste le rôle de vice-président(e).

Madame Tanya Paquet propose madame Marie-Ève Dubois. Aucune autre proposition n'est soumise.

Madame Dubois accepte le poste de vice-présidente.

Elle est élue à l'unanimité.

5.3 Élection au secrétariat

Madame Tanya Paquet propose madame Jacinthe Larochelle au poste de secrétaire. Aucune autre proposition n'est soumise.

C.É.-2025-2026-01

C.É.-2025-2026-02

C.É.-2025-2026-03

C.É.-2025-2026-04

C.É.-2025-2026-05

Madame Larochelle accepte le poste.

Elle est élue à l'unanimité.

5.4 Élection comité parents

Madame Lopes explique les modalités et la fréquence des rencontres.

Madame Grace Lopes propose monsieur Carl Hardy.

Monsieur Carl Hardy propose madame Grace Lopes.

C.É.-2025-2026-06

Ils sont élus à l'unanimité, représentant et représentant substitut au comité de parents.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2025

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Le procès-verbal est adopté en tenant compte de la modification suivante :

C.É.-2025-2026-07

- Au point 17.1, la sortie du 25 juin a eu lieu au parc Champigny et non Lavoisier

Proposé par : Céline Bourret

Appuyé par : Marie-Ève Dubois

7. Suivi au procès-verbal

• Point 6

- Une portion de l'argent reçue de la fondation Laure-Gaudreault a permis d'aider financièrement 2 enfants pour l'achat de matériel scolaire. Un montant servira également à acheter des chaussures pour les enfants qui doivent se déplacer du pavillon Maria-Dominique vers le pavillon du Méandre pour le service de garde;
- Les travaux réalisés au pavillon du Méandre sont complétés;
- Les postes d'enseignants ont tous été comblés;
- Le pique-nique familial qui devait avoir lieu le 20 juin a été annulé en raison de la pluie;
- Monsieur le ministre Bernard Drainville a visité l'école Notre-Dame et remis deux bourses de persévérance en 6^e année.

8. Fonctionnement du conseil d'établissement

8.1 Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres proposé est le suivant :

- 30 septembre 18h45
- 4 novembre 18h30
- 9 décembre 18h15
- 4 février 18h30
- 14 avril 18h30
- 4 juin 18h30

8.2 Dénonciation d'intérêt

Madame Breton explique ce qu'est la « Dénonciation d'intérêt ». Elle invite les membres à compléter le formulaire s'il y a lieu.

8.3 Formation obligatoire pour les membres

Le document « Volet 2 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement » est remis aux membres.

Madame Breton mentionne qu'une formation concernant le Conseil d'établissement est obligatoire pour tous les membres nouvellement élus. Elle enverra aux nouveaux membres les liens permettant d'accéder aux capsules à visionner pour cette formation. La formation doit être complétée dans les 60 jours de l'entrée en fonction des nouveaux membres. Une fois la formation complétée, les nouveaux membres doivent avvertir madame Breton afin qu'elle transmette l'information au centre de service.

9. Parole à l'équipe de direction

Mesdames Breton et Thibault et monsieur Bourgault font un bref résumé des activités et événements qui ont eu lieu depuis la rentrée ou qui se dérouleront au cours des prochaines semaines :

- Différentes formations ont été offertes aux membres de l'équipe-école depuis l'entrée scolaire dont celle de Madame Line Massé;
- La photo scolaire a eu lieu le 22 septembre;
- Une activité de magie, par Maghislain, a été présentée à tous les enfants;
- Les exercices d'évacuation ont eu lieu dans chaque bâtisse et se sont bien déroulés;
- Le nouveau portail Clic-école sera déployé dans la semaine du 6 octobre;
- La première communication sera faite le 15 octobre.

10. Parole aux membres du personnel

Madame Laurence Mercier présente une demande de l'enseignante de musique madame Suzanne Zwygart, qui souhaite organiser un concert de musique pour l'école Notre-Dame-d'Etchemin, Elle sollicite l'aide de bénévoles pour la seconder dans différentes tâches (salle, création d'un comité, déroulement...).

Une lettre sera envoyée aux parents et il sera également possible de faire une demande à l'organisme « Aidants scolaires ». Un suivi sera fait au prochain CÉ.

11. Parole à l'équipe du service de garde

Mesdames Gendron et Lussier font une brève description des activités qui ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire. Elles précisent que la clientèle du service de garde totalise 829 élèves (544 au pavillon du Méandre et 285 au pavillon Notre-Dame).

Deux formations ont été offertes au personnel :

- Formation pour le personnel concernant les élèves TSA;
 - Formation pour les jeux actifs dans la cour d'école.
- En plus de la formation de madame Line Massé en début d'année avec tout le personnel scolaire.

Le service de traiteur est offert 3 jours/semaine. Environ 50 élèves utilisent ce service.

Le programme d'activité récemment élaboré sera bientôt déposé et implanté.

12. Programmation pour les activités et les sorties éducatives pour tous les degrés

Les documents ont été envoyés aux membres avant la rencontre. Les activités de chaque degré sont présentées.

Chaque année, le ministère envoie aux centres de service une enveloppe budgétaire basée sur la clientèle de l'année précédente (septembre 2024). Ce montant est redistribué aux écoles pour l'année en cours.

Pour l'année scolaire 2025-2026, la répartition de l'allocation reçue sera la suivante pour chaque élève :

- Sorties culturelles : 27.00 \$, chaque activité doit faire partie du *Répertoire culture-éducation* du ministère;
- École accessible et inspirante: 32.00 \$.

Tous les dépassements de coût devront obligatoirement être approuvés par le CÉ avant d'être chargés aux parents.

Il est proposé d'approuver les activités et sorties éducatives présentées.

Proposé par : Thomas Lhomme

Appuyé par : Grace Lopes

C.É.-2025-2026-08

13. Frais chargés aux parents et campagnes de financement

• Préscolaire

On demande l'autorisation de facturer aux parents un montant supplémentaire de 5.67\$ par enfant.

Il est proposé d'autoriser la demande.

Proposé par : Céline Bourret

Appuyé par : Carl Hardy

• 3^e année

La sortie au camp Portneuf excède de 39.10 \$ le montant autorisé. Il manque certaines informations concernant le coût du transport.

La possibilité de campagne de financement sera également évaluée. Cette activité sera approuvée lors d'une prochaine rencontre du CÉ.

• 5^e et 6^e année

La sortie au Village vacances Valcartier est à confirmer. Le coût excédant le montant autorisé est de 75.26 \$. Monsieur Lhomme demande s'il est possible d'avoir un comparatif avec les années antérieures afin de prendre une décision plus éclairée. Cette activité sera approuvée lors d'une prochaine rencontre du CÉ.

• 6^e année

L'activité de fin d'année pour les élèves de 6^e année est également à confirmer.

C.É.-2025-2026-09

14. Caisse scolaire

C.É.-2025-2026-10

Madame Breton explique que Desjardins offre aux enfants la possibilité de déposer leurs économies à la Caisse scolaire, selon un calendrier préétabli, comme par les années passées. Les enveloppes de dépôt, fournies par Desjardins, sont préparées avec les parents et peuvent être déposées dans une boîte sécuritaire à l'école.

Il est proposé d'approuver la participation à la caisse scolaire aux élèves qui souhaitent s'en prévaloir.

Proposé par : Marie-Ève Dubois

Appuyé par : Thomas Lhomme

15. Cours « Prêt à rester seul »

C.É.-2025-2026-11

Il est proposé de permettre pour l'année scolaire 2025-2026, l'envoi aux parents de publicité offrant des cours « Prêt à rester seul » ou autres offres similaires.

Proposé par : Émilie Ouellet

Appuyé par : Marie-Annie Rinfret

16. Activités parascolaires

Monsieur Bourgault présente les différentes activités parascolaires offertes par l'organisme « Dimension sportive et culturelle ».

Notre-Dame :

- Espion 16 élèves
- Danse 16 élèves

Maria-Dominique :

- Hip-hop 18 élèves
- Espion 16 élèves
- Soccer 18 élèves

Méandre :

- Soccer 12 élèves
- Art 5 élèves

Monsieur Lhomme demande si un enfant non inscrit au service de garde doit également payer les frais du service de garde pour pouvoir s'inscrire à ces activités. Madame Lussier précise que dans ce cas, aucun frais n'est exigé. L'enfant n'a qu'à apporter son lunch et participer à son activité.

C.É.-2025-2026-12

Madame Dubois demande si une activité de gymnastique ou de danse serait possible. Monsieur Bourgault précise qu'en raison des contraintes de disponibilité du gymnase, il serait difficile d'offrir ce genre d'activité.

Proposé par : Thomas Lhomme

Appuyé par : Grace Lopes

17. Autres sujets

• 17.1 Impact des coupures budgétaires

Madame Breton explique que la deuxième série de coupures effectuées en tentant de maintenir le service aux élèves a généré beaucoup d'enjeux en raison des restrictions imposées. Le plus gros impact a été l'imposition de la cible d'ETC

(Équivalent temps complet) à ne pas dépasser. Ainsi, l'école ne peut engager qui elle veut, même si l'argent y est.

- **17.2 Sécurité aux abords de l'école**

Monsieur Tardif aborde la question de la sécurité aux abords de l'école. La situation est particulièrement dangereuse aux pavillons Maria-Dominique et du Méandre. Des démarches avaient été entreprises auprès de la ville, l'an dernier, par madame Dubois mais n'avaient pas donné de résultats. Monsieur Tardif reprendra contact avec la ville et d'autres solutions (brigade scolaire CAA, trottibus...) seront discutées lors d'une prochaine rencontre du CÉ.

- **17.3 Temps d'écran**

Au cours des dernières années, l'équipe-école avait été sensibilisée à l'utilisation des écrans en contexte non pédagogique. Un effort de concertation avait été fait afin de réduire l'utilisation d'écran en dehors du contexte pédagogique.

Madame Rinfret demande qu'il y ait plus d'options à offrir aux enfants, au SDG avant le retour en classe.

Le sujet sera discuté à la prochaine rencontre du CÉ.

18. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 17.

Proposé par : Myriam Lussier
Appuyé par : Karina Gendron

Tanya Paquet
Présidente du CÉ

Marie-Claude Breton
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin

C.É.-2025-2026-13